

Septembre 2012

Lettre Municipale



La pêche à la carpe au lac de Pareloup pour les enfants



Du tubing sur le Lot pour les ados



Nuit de la Médiathèque le 5 juillet



Défilé à Rodez d'une délégation du SQ Magrin Parlan



Consultations poétiques le 9 juin

- Vie Communale
- Vie associative
- Portrait
- Informations pratiques

Le Mot du Maire

Après le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), voici le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Le premier a pour objectif majeur de rationaliser les périmètres des Etablissements publics de coopération intercommunale, principalement les intercommunalités, et prévoit une couverture complète du territoire par des Communautés de Communes ou d'agglomération avant le 1er Juin 2013. Pour ce qui concerne notre Commune et la Communauté de Communes VIAUR CEOR LAGAST, cette démarche n'a pas, à ce jour, entraîné de changement et la décision des Communes de COMPS et SALMIECH de rejoindre un regroupement de Communautés du Levézou semble aujourd'hui remise en cause.

Le SCOT est un document d'urbanisme à l'échelle d'un bassin de vie où l'on doit retrouver l'équilibre et la complémentarité entre le rural et l'urbain. Il fixe pour dix ans les orientations générales d'organisation en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements, de loisirs, de protection des espaces naturels et agricoles.

La loi impose à toutes les communes d'être couvertes par un SCOT au plus tard début 2017 et si possible avant Janvier 2013 pour celles situées à moins de quinze kilomètres d'une agglomération.

Le conseil communautaire, qui en a la compétence, a approuvé dans sa séance du 25 Juillet dernier le projet de « SCOT Centre Aveyron » qui correspond au territoire du Pays Ruthénois, élargi aux Communautés de Communes de Rignac, Bozouls, Laissac et Pont de Salars.

Après validation de ce périmètre par Madame Le Préfet, un syndicat mixte composé de représentants de chacune des Communautés membres sera créé pour travailler avec l'aide d'un bureau d'étude à l'élaboration de ce document qui devra être définitivement approuvé après enquête publique avant fin 2016.

C'est un chantier important qui s'ouvre, où les élus devront s'impliquer fortement pour imaginer un développement harmonieux et respectueux des équilibres indispensables à la vie de nos Communes et nos villages.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- M. Marc ANDRIEU : 8 octobre - 17 décembre
- Mme Annie COSTES : 22 octobre
- M. David MAZARS : 5 novembre - 21 janvier 2013
- M. Alain CROZES : 19 novembre - 4 février 2013
- Mme Marie-Hélène BASTIDE : Mercredi 5 décembre.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François-Mazeng - 12000 RODEZ

☎ 05.65.76.52.80

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Anne IDIQUIN, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit** : Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente** : Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus** : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés** : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Vie Communale

Une fourrière pour animaux errants à Ségonzac

La Société Protectrice des Animaux de Ste-Radegonde ne récupère pas les chiens de notre commune puisque celle-ci ne fait pas partie de l'agglomération ruthénoise.

Aussi, les membres du Conseil Municipal ont décidé lors de la séance du 2 juillet dernier de mettre en place un service recueillant les chiens errants.

Malgré un arrêté municipal de 2006 interdisant la divagation, plusieurs chiens erraient régulièrement.

La garde de l'animal sera facturée au propriétaire au même tarif que la S.P.A., soit environ 165 euros pour 8 jours – délai réglementaire – ; s'y ajouteront les frais de vétérinaire, le cas échéant.

Opération "Piégeage de chats" dans le village de Ceignac

Afin de lutter contre la prolifération des chats, un piégeage a été organisé par le service communal en collaboration avec le cabinet vétérinaire de La Primaube, pendant quinze jours en juin/juillet. 30 chats ont été capturés, 12 relâchés après stérilisation ; les 18 autres, porteurs de maladies telles que le « typhus », le « coryza sévère » ou le « Felv fiv » ont été euthanasiés et identifiés. Le coût global de l'opération s'élève à 1 783 euros.

N.B. : tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois doivent obligatoirement être identifiés par l'une des deux méthodes légales : puce électronique ou tatouage à l'encre. (Article L212-10 du code rural Modifié par Loi N°2011-525 du 17 mai 2011 – art. 28).

Les travaux en cours

Club House à Magrin

Le projet consiste à agrandir le bâtiment existant. La superficie totale de ces nouveaux locaux sera de 78 m². Les travaux comprendront l'extension de la salle de réunion actuelle pouvant servir de buvette, la construction d'un local rangement en remplacement du local actuel vétuste et d'un bureau pour les officiels lors des compétitions de quilles. L'ouverture des plis faisant suite à un appel d'offre aux entreprises a eu lieu. Les travaux débuteront en fonction du planning des entreprises retenues.

Salle des fêtes de Milhac

Des travaux d'agrandissement s'avèrent nécessaires afin de créer des espaces de rangement pour le stockage de matériel et de mobilier. L'agrandissement est prévu en prolongement de la salle, côté Est.

Terrain de BMX à Calmont

Le terrain sera fonctionnel d'ici la fin de l'année. Les pistes, bosses et virages ont été modelés par l'entreprise Hervé ANDRIEU. Les jeunes de la Commune ont finalisé la surface de la piste tandis que les employés de la Commune sont chargés de clôturer le terrain.



La rentrée scolaire

A l'École Publique de Ceignac-Magrin

Pour l'année scolaire 2012/2013, la répartition des classes est la suivante :

- A Ceignac :

Classe de Mme Druilhe : 13 CE2 et 7 CM1

Classe de M. Daures : 6 CM1 et 17 CM2

-A Magrin :

Classe de M. Bouzat : 12 CE1 et 7 GS

Classe de Mme Bonami : 14 CP et 7 GS

Classe de Mme Olivero : 17 MS et 12 PS

Le projet d'école sera axé cette année sur la pratique du théâtre et de la musique, avec intervention de personnel qualifié. L'année dernière, le moment fort avait été la classe de neige à Porté-Puymorens.

«Ecole publique de la Nauze» :

Les enfants, parents, enseignants, DDEN et élus municipaux ont voté et ont retenu ce nom pour les 2 écoles du regroupement pédagogique communal Ceignac / Magrin.



A l'École Privée de Ceignac



C'est dans une atmosphère de rentrée que les élèves et l'équipe éducative ont repris le chemin de l'école. Les yeux encore pétillants de souvenirs, tout le monde a eu plaisir à se retrouver en ce mardi 4 septembre 2012.

Emploi du temps, plannings, fournitures, projets... se mettent en place

pour une année scolaire riche en découvertes éducatives.

Une année scolaire quelque peu perturbée par la réalisation de travaux d'aménagement des locaux du bâtiment primaire. En effet pendant la durée des travaux, deux classes «investiront» le presbytère. Tout cela a été préparé dès le début juillet (déménagement et aménagement). Ces désagrèments passagers seront vite oubliés quand les élèves et leurs enseignantes intégreront des classes toutes rénovées et fonctionnelles.

Bonne année scolaire à tous faite de progrès et de réussites.

Vie Communale

Animations jeunesse



Un été bien rempli pour les petits Calmontois

Les vacances ont commencé à vive allure pour les enfants de la commune avec une sortie au Vallon du Villaret le lundi 9 juillet. Ils ont pu s'adonner aux joies de l'acrobranche mais aussi des jeux d'eau dans un parcours mélangeant jeu, art et nature.

Vtt, Randonnée pédestre et mini olympiade ont également été au programme des animations. Un superbe rallye photo organisé par le conseil municipal des enfants a réuni une quinzaine d'enfants qui sont partis à la découverte du village de Calmont afin de découvrir le trésor caché.

Les deux points forts de l'été resteront les camps.

- Le premier organisé en Juillet pour les adolescents à Cabanac au camping «des brises du lac» sur la commune de Ste-Eulalie-d'Olt où nous avons été très bien accueillis par Maurice et Françoise. Ce séjour a permis à certains de découvrir la spéléo. Ensuite ils ont navigué au fil de l'eau d'abord en tubing puis en kayak de Pomayrols à Ste-Eulalie. La descente sur la vallée du Lot notamment le barrage au dessus de St-Geniez permettait d'avoir quelques sensations fortes. Le séjour s'est fini à Gages par de l'escalade.

- Le second au bord du lac de Pareloup avait pour thème la Pêche. Un planning mis en place avec l'école de pêche de l'Aveyron et son animateur Florian Molinié permettait aux enfants de s'essayer à plusieurs techniques: quiver-tip, carnassiers en bateau et pêche de nuit. Au milieu du séjour s'était greffée une demi-journée d'acrobranche. Les enfants garderont en mémoire leur dernière nuit de camp avec la pêche à la carpe et le bivouac sur la plage. Une nuit très courte car les carpes ont commencé à mordre dès 2h20 du matin pour une dernière capture vers 6h00; mais que de belles prises avec 10 carpes dont une de 13kg et les autres ne faisant pas moins de 8kg.

Maintenant place aux activités du 4e trimestre avec du ping-pong, du bowling, du tir à l'arc et une journée à la cité de l'espace à Toulouse.

Le Conseil Municipal d'Enfants

Les jeunes élus – très dynamiques – ont lancé de nombreux projets pour l'année 2012: les membres de la commission sportive ont établi le règlement d'utilisation du futur terrain de BMX qui sera validé en Conseil Municipal avant d'être affiché sur les lieux. Ils ont aussi mis en place une tombola afin de récupérer des fonds pour acheter des équipements sportifs complémentaires et ont préparé un Rallye Photo grâce auquel les plus jeunes ont pu découvrir le village de Calmont pendant les vacances d'été. Au printemps, les jeunes élus de la commission Environnement et Nature ont mis en place une représentation d'Agility sur le stade du Plô et les membres de la commission Animation, quant à eux, ont proposé plusieurs soirées à leurs camarades, mais ont aussi participé à l'organisation de la Fête de la Musique et à la soirée cinéma en plein air au mois de Juin. Après ce premier semestre bien rempli, les activités du C.M.E

ont fait une pause estivale mais ont repris leur rythme de croisière à l'arrivée de l'automne avec l'opération «Nettoyons la Nature» et la mise en place de nouvelles animations.



Médiathèque Municipale

Les animations

Après les consultations poétiques du 9 juin assurées par les artistes en blouse blanche de la Compagnie «Du pain sur les planches» (projet artistique Arsène dans le Pays Ruthénois), la Nuit de la Médiathèque du 5 juillet et les deux expositions des Clubs de Peinture de la MJC de Luc-La Primaube en juin et du Céor en septembre, la Médiathèque participe

du 4 au 21 octobre
au **Festival des Arts Graphiques.**

Dans le cadre de ce 1^{er} Festival des Arts Graphiques de l'Aveyron piloté par le Conseil Général et la Bibliothèque Départementale, deux ateliers de création de Bande Dessinée, animés par le rignacois Gérard MARTY, peintre, illustrateur et graphiste, sont proposés aux enfants / ados le samedi 6 octobre de 14h à 17h et aux résidents du CAT le jeudi 11 octobre de 17h à 20h.

De plus, pendant la durée du Festival, sont exposées à la Médiathèque quelques œuvres de l'artiste ainsi que les réalisations des participants aux deux ateliers.



De nouveaux tarifs d'abonnement

A partir du 1^{er} novembre le coût des abonnements sera le suivant:

Type d'abonnement	Personnes domiciliées dans la commune	Personnes domiciliées hors commune
Abonnement individuel	5€	10€
Abonnement Famille	10€	15€

Une carte d'adhérent vous permet d'emprunter 3 livres, 2 revues, 1 CD-audio et 1 CD-Rom pour une durée maximum d'1 mois ainsi qu'1 DVD-Film pour 7 jours mais aussi d'utiliser un poste informatique (Internet, Cd-Rom, outils de bureautique)

Contacts : Tel 05.65.74.79.14
E-mail : media-calmont@wanadoo.fr

Portrait



Julie, jeune créatrice de bijoux à découvrir absolument !

Depuis quelque mois déjà, les "bopetitsbijoux" de Julie Fornara, domiciliée dans la Commune, ne manquent pas de susciter un très vif intérêt; c'est pourquoi nous avons souhaité en savoir plus.

La création de bijoux: une passion ?

J'aime créer depuis mon plus jeune âge et c'est tout naturellement que l'idée d'en faire mon métier s'est concrétisée alors que j'attendais mon premier enfant. Pour mener à bien mon projet, le concept des «mompreneurs» (mamans entrepreneurs) m'a séduit: il n'y a pas de choix à faire entre élever ses enfants et réussir sa vie professionnelle, puisqu'il s'agit justement de concilier les deux. J'ai donc entrepris les démarches de la création de ma propre entreprise avec l'aide précieuse de mes études de commerce (étude de faisabilité du projet, recherche de fournisseurs...). Au bout d'un an, en septembre 2011, le site de vente en ligne de mes bijoux a vu le jour.

Parlez-nous plus précisément de vos créations:

Je réalise des bijoux fantaisie en pierres naturelles en m'adaptant à la fois à la mode actuelle et à la demande des clientes. Je me suis notamment orientée ces derniers temps vers la création de bijoux vintage, montres à goussets et pendentifs porte-photos. Passionnée de lithothérapie, j'accorde une importance toute particulière à travailler avec des matériaux naturels; les propriétés des pierres semi-précieuses que j'utilise sont indiquées sur le site. J'ai de même pu constater qu'au jour d'aujourd'hui, un bijou de créateur, unique, personnalisé, réalisé artisanalement et localement connaît un engouement évident.

Mes créations garanties sans plomb et sans nickel sont à la portée de tout le monde et ne dépassent pas 30 euros.

Quel est aujourd'hui le rayonnement de votre activité ?

Mes clientes proviennent de l'Aveyron mais aussi de toute la France et pour certaines de l'étranger. Grâce au bouche à oreille, mon activité prend de l'ampleur très rapidement, la clientèle se fidélise aussi; il faut dire que la fabrication sur-mesure plait beaucoup.

Avez-vous de nouveaux objectifs ?

D'ici un à deux ans, je souhaite ouvrir un atelier boutique pour pouvoir rencontrer enfin les clientes qui sont réellement dans l'attente de voir les bijoux de près.

Un bon conseil: n'attendez pas plus longtemps pour découvrir la boutique en ligne de Julie, vitrine où transparait le souci du détail www.mesbopetitsbijoux.com

Vie associative

Les cours de danse de Camille



Les élèves des Cours de Camille à Magrin ont proposé un spectacle de fin d'année à la salle des fêtes le samedi 23 juin 2012: A l'Abordage! La salle était comble et les parents ravis de voir s'enchaîner les chorégraphies sur les îles pirates mais aussi les batailles et les tempêtes!

La saison 2012-2013 a débuté le 26 septembre.

- Eveil - Initiation à partir de 4 ans:
Mercredi 10h30-11h30

Découverte ludique de la danse.

Au fil des cours les enfants vont développer leur créativité, l'improvisation, le rapport à l'espace et aux autres, l'écoute de la musique avec des cours de danse adaptés à leur âge et à leur imaginaire.

- Jazz à partir du CE1: Mercredi 11h30-12h30

Cours dynamiques sur des musiques actuelles avec un échauffement et un travail artistique et technique sur le rythme et l'énergie.

Tous les élèves participeront à un gala de fin d'année qui se déroulera au mois de juin à Magrin.

Adhésion annuelle: 180 €

Pour toute information:

ecolededansedominiquejean.blogspot.fr

camillevigier@hotmail.fr / 06.81.43.96.25

CLUB SPORT POUR TOUS CEIGNAC - MAGRIN

CARDIO
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
STRETCHING

LE LUNDI DE 20H30 À 21H30 À MAGRIN
LE MERCREDI DE 20H30 À 21H30 À CEIGNAC

COURS DE STEP
LE MERCREDI DE 19H30 À
20H30 À CEIGNAC
(UNE FOIS PAR MOIS)



COTISATION ANNUELLE **49 €**
DONNANT ACCES À TOUS LES COURS

REPRISE DES COURS
LE LUNDI 17/09 et LE MERCREDI 26/09

COURS D'ESSAIS GRATUITS

Il est encore temps de s'inscrire

Sport Quilles Magrin-Parlan « PER UN PUNT... »

Tout aveyronnais connaît la suite de cette maxime qui relate les mésaventures de Martin, qui perdit son âne au jeu et qui pourrait s'appliquer au parcours de notre équipe fanion, évoluant en excellence, qui a décidément loupé le coche à trois occasions cette année, en s'inclinant d'abord de 5 petites quilles derrière Rodez pour le titre de champion de l'Aveyron, après avoir mené une bonne partie de la saison, en s'inclinant ensuite face à Montpellier en finale de la Coupe de France, enfin en laissant filer le titre de champion de France à Lunel, pour une petite quille, 1254 contre 1255...! Que de regrets peut-on nourrir car nous les savions capables de l'emporter, dans les trois compétitions!

A l'heure du bilan, pourtant, bien des clubs voudraient pouvoir aligner le même puisque là ne s'arrête pas la liste des médailles, si l'on ne veut s'arrêter qu'à ces seuls signes de réussite.

Avec 92 licenciés, 7 équipes seniors hommes engagées, 2 féminines, une ado et 3 minimes, sans compter l'école de quilles forte de 29 éléments, soit 38 jeunes de moins de 14 ans, les magrinols ont ramené ainsi, outre les trois médailles d'argent de l'équipe première, 7 médailles d'or (Coupe d'Occitanie féminine pour l'équipe Cayron, titre honneur ados pour l'équipe Roels, combiné quilles bowling jeune pour Lisa Bru, titre minime Ceor Lagast pour Théo Constans, titre poussin USEP pour Hugo Vigouroux / Gabriel Durand, titre poussine USEP pour Tifaine Bousquet/ Angélique Roels et titre individuel pour Tifaine), 4 médailles d'argent supplémentaires (Doublette Roels poussines en écoles de quilles Aveyron, combiné quilles bowling jeunes Théo Constans, individuels J* Ceor Lagast pour Jean-Christophe Durand, minimes Ceor Lagast pour Chrislain Moysset) et 11 de bronze (doublette féminine Cayron aux championnats de France, doublette poussine Roels au challenge national, Equipe Rous en honneur Aveyron, équipe

Bou en Essor B Aveyron, Angélique Roels au challenge national poussines, Antonin Rey au combiné quilles bowling jeunes, Laurent Vigouroux aux individuels seniors espoirs, Louis Durand à l'individuel minime Ceor Lagast, Gaëlle Alet aux individuels féminins espoirs, Tifaine Bousquet et Angélique Roels aux individuels Aveyron poussines).

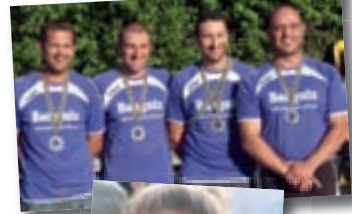
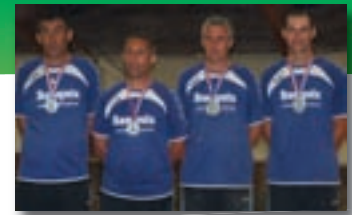
Les couleurs du Sport Quilles Magrin Parlan ont ainsi flotté sur bien des podiums et non des moindres, et d'autres sujets de satisfaction sont à mettre à son actif: l'équipe Rous remonte en Excellence, l'équipe Bou monte en promotion, si bien que nous aurons trois équipes en élite.

La seule contreperformance notable concerne l'équipe Durand qui descend d'espoir en première série. Nos jeunes ont montré de bonnes dispositions puisque tous n'étaient qu'en première année minime ou ado et la saison à venir devrait, en théorie, leur ouvrir de meilleures perspectives. L'école de quilles reste cette année encore la plus fournie de la discipline des quilles de huit, et a repris son activité en septembre.

Une importante délégation du SQ Magrin Parlan s'est mobilisée pour les défilés organisés dans le cadre des manifestations du Centenaire de la codification des quilles de huit la veille des deux championnats de France, contribuant ainsi à leur succès.

Enfin, pour mettre un terme à ses vingt ans de mandat à la tête du Comité National des Quilles de huit, Jacques Regourd a souhaité passer la main à Magrin. C'est ainsi que l'Assemblée Générale du Comité National se tiendra le 10 novembre prochain à la salle des fêtes du village.

En attendant, le club a invité tous ses licenciés, anciens licenciés, adhérents, parents et familles à sa fête annuelle le samedi 1^{er} septembre, où un rampeau de quilles a été organisé suivi d'un repas paella partagé dans la bonne humeur.



CEIGNAC Repas convivial de La Palousie

C'était la vingt-quatrième fois que, dimanche 27 mai, les habitants de La Palousie, du Couderc et maintenant du lotissement "Les Chênes" se retrouvaient à la salle des fêtes de CEIGNAC pour partager un bon moment de convivialité en dégustant le toujours traditionnel cochon à la broche.

Parmi les quelques 70 convives rassemblés, des plus jeunes au doyen (85 ans), toutes les générations étaient représentées et plusieurs natifs du village étaient de retour pour l'occasion.

Pendant l'apéritif et autour de la grande table, chacun a pu tout à loisir discuter avec son voisin. Le cochon grillé, concocté et préparé de main de maître par quelques-uns des participants, était succulent tout autant d'ailleurs que le reste du menu et nombreux étaient ceux qui, ensuite, poursuivaient la soirée par quelques pas de danse.



Rendez-vous est déjà pris pour le déjeuner aux tripous/tête de veau/viennoiseries de fin janvier et la vingt-cinquième soirée dans un an...

Faire du sport autrement

La pratique sportive est une chance, il faut s'avoir l'apprécier... et pourquoi pas l'animer?

Wilfrid et Véro LASCoux sont partisans du célèbre adage: «faire les choses sérieusement mais sans se prendre au sérieux».

Les 2 responsables de l'association 24boost à Magrin, leur village, aiment créer du lien, rendre service aux autres associations et quelquefois donner un sens particulier à leurs projets...

C'est ainsi qu'en cette année 2012, Wilfrid se lance un défi à la mode «vintage»: réaliser dans la même semaine (calendrier oblige) un triathlon longue distance et un enduro avec «machines et tenues d'époque».

Episode 1: Triathlon distance Ironman le 07 juillet (Les Angles, 66).

3,8km natation, 196km vélo avec 5000m de dénivelé positif et 42km de course à pied.

Vélo italien des années 70, tenue course à pied digne du film «les chariots de feu», etc.

Episode 2: Enduro rétro les 14 et 15 juillet (Auroux, 48).

240km avec 4 spéciales, épreuve réservée aux motos anciennes.

Moto Yamaha 250 DT de 1974.

Les anecdotes auront été nombreuses durant cette semaine rétro et difficile pour Wilfrid de cacher son émotion. La préparation des «machines», les encouragements, les contacts et les bons moments, autant de raisons de remercier les amis du Triathlon 12 et du Moto Club du Levézou.

Et même si les classements sont honorables, ne parlez pas de chrono... l'essentiel est ailleurs. Pour Wilfrid et Véro, il s'agit en quelque sorte de réinventer la pratique sportive.

Photos des 2 épisodes sur demande chez 24boost@orange.fr



La fête de CEIGNAC a vécu... : UN SUCCÈS!



Annoncée toute la semaine par les conscrits qui ont rendu visite à toutes les familles du village et des alentours, la fête de Ceignac n'a pas failli à sa réputation.

Les membres du comité d'animation ont une fois encore mis les petits plats dans les grands afin de satisfaire les amateurs de bonne chère.

En commençant par la soupe au fromage du vendredi soir, précédant le concours de belote largement doté de lots.

Le samedi après-midi, le concours de pétanque amical était ouvert à tous. Le soir, Florian AUSTRUY a animé la «soirée mousse».

Aux agapes aux tripous/tête de veau dès dimanche matin 8 heures, là encore, l'affluence était au rendez-vous. Tout comme les chineurs, brocanteurs ou vendeurs de greniers qui, de bonne heure, souhaitaient avoir la meilleure place... à l'ombre, car l'après-midi, la chaleur caniculaire avait raison de certains qui pliaient leur étal et retournaient chez eux.

«L'Escloupetto» et l'Ami Olive animaient les rues ou rendaient visite aux résidents des différentes collectivités à la grande joie des uns et des autres.

Qu'il était difficile de faire entrer les gens à l'intérieur de la salle polyvalente tant le peu de fraîcheur permettait de récupérer. Mais les chaises entourant les tables trouvaient preneur et l'aligot filait à point accompagné de coustillous grillés faisant ainsi le bonheur des convives. Afin de digérer toutes ces bonnes choses, l'orchestre Benjamin MALRIC permettait aux amateurs de danses de se dégourdir les jambes.

La fête a vécu. Elle a été d'une bonne cuvée.

Les Vieux Volants du Ségala

Début Juin, les «Vieux Volants du Ségala» étaient de passage à Ceignac, lors d'une de leur sortie annuelle. Pendant que les chauffeurs se rafraîchissaient autour d'un apéritif offert par la municipalité et se restauraient au «Parfum d'Aveyron», les villageois ont pu admirer les vieux tracteurs colorés stationnant sur le parking du village!



Le 1^{er} repas de quartier de La Parro

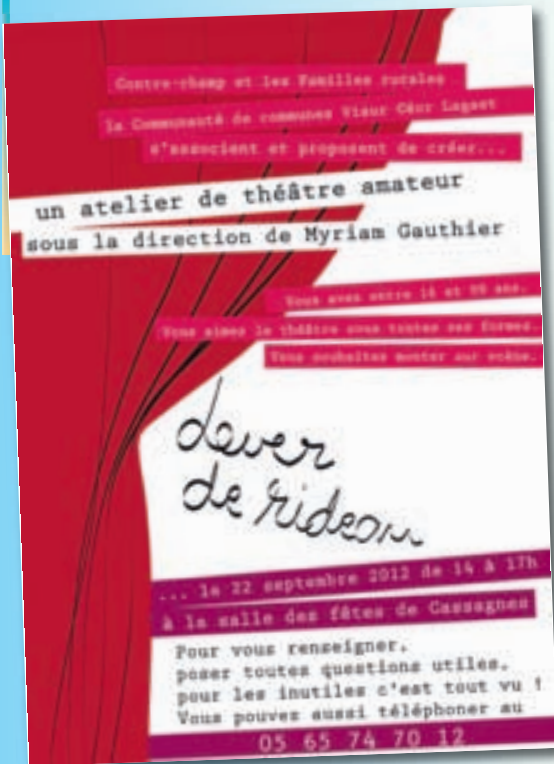


Le samedi 30 Juin 2012 a eu lieu la première édition du repas de quartier La Parro – Les Chênes – Les Frênes. Malgré un temps incertain, tous les voisins s'étaient donné rendez-vous pour fêter le début de l'été et faire plus ample connaissance entre eux. Autour des grillades placées sous le signe de la convivialité, les discussions allaient bon train. Ce n'est que tard dans la nuit, après quelques

chants improvisés, que tout le monde s'en est allé rejoindre son foyer. Fort de cette réussite, le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.

Infos pratiques

Atelier théâtre



VENTE D'UNE LICENCE III
 La commune a acquis la licence III en 2001, suite à la fermeture de l'ancien restaurant du village de Ceignac.

Au vu de la réglementation actuelle, elle ne peut être mise à disposition des associations; le Conseil Municipal a donc décidé de s'en dessaisir. Renseignements en mairie.

Un nouvel artisan à Calmont courant octobre

Installation en plomberie et chauffage, dans le neuf et la rénovation

MERLE Benoît
 Moulin de saint sauveur
 12450 CALMONT
 05 65 62 83 07
 06 19 07 02 38

Pizza Cri Cri

M. Foissac vous propose tous les 15 jours le lundi de 17h à 20h30, Place de La Palousie à Ceignac ses pizzas / viennoiseries.

Contacts : 0684376320

Rappel

QUELQUES RECOMMANDATIONS !

Plastiques agricoles usagés

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler bâches d'ensilage, films d'enrubannage, big-bags, sacs d'engrais et ficelles, les émanations des fumées étant très toxiques. Chaque année une opération de collecte, gratuite, est organisée au printemps par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron en collaboration avec la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast et des agriculteurs bénévoles. Mieux vaut donc stocker ces déchets tout au long de l'année en attendant la collecte et ce d'autant plus qu'ils feront l'objet d'un recyclage par l'intermédiaire de la société SOPAVE.

Que faire des végétaux ?

Il est certes autorisé de brûler les déchets verts mais de façon raisonnable, en respectant le voisinage et à condition que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation, haie, bois ou verger. Les autres solutions consistent à les broyer pour le compost et le paillage du jardin ou à les apporter à la déchetterie de Naujac.

(cf. p. 2 pour les horaires de la déchetterie de Naujac et l'adresse du Site de la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast)

Les déchets ménagers

Si les déchets destinés aux poubelles jaunes doivent être déposés en vrac dans les conteneurs jaune, AU CONTRAIRE les ordures ménagères doivent être obligatoirement stockées dans des sacs poubelle bien fermés. Ceci afin d'éviter les odeurs nauséabondes et autres inconvénients pour le moins désagréables...

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

.....

.....

(*facultatif)